



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/306\*\*  
21 avril 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS  
DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE  
AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 10 avril 1997, indiquant que M. Vladimir N. Sergeev a été nommé représentant suppléant de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

-----

---

\*\* Troisième tirage pour raisons techniques.